

EXTRAIT du procès-verbal de la session spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 26 juin 2007 et à laquelle il y avait quorum

. Mémoire – Projet d'élargissement de la route 131 entre la municipalité de Saint-Félix-de-Valois et la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

CONSIDÉRANT le dépôt en date du 02 mai 2006 , du projet d'élargissement de la route 131 entre la municipalité de Saint-Félix-de-Valois et la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes a procédé à l'étude attentive dudit projet;

CONSIDÉRANT QUE de cette étude, il ressort que la réalisation du projet d'élargissement de la route 131 tel que proposé par le ministère des Transports du Québec aura de forts impacts négatifs sur le développement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE dans sa forme actuelle la municipalité a tout à perdre et pratiquement rien à gagner de la réalisation du projet d'élargissement de la route 131;

123-2007

Il est proposé par Réjean Belleville,

De présenter un mémoire au bureau des audiences publiques pour un développement durable qui fait état des impacts négatifs et propose des alternatives jugées acceptables par le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Copie conforme

Le 27 juin 2007

Micheline Miron,
Directrice générale et secrétaire-trésorière